Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 104 (1968)

Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

34

Montreux, le 1er novembre 1968

396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

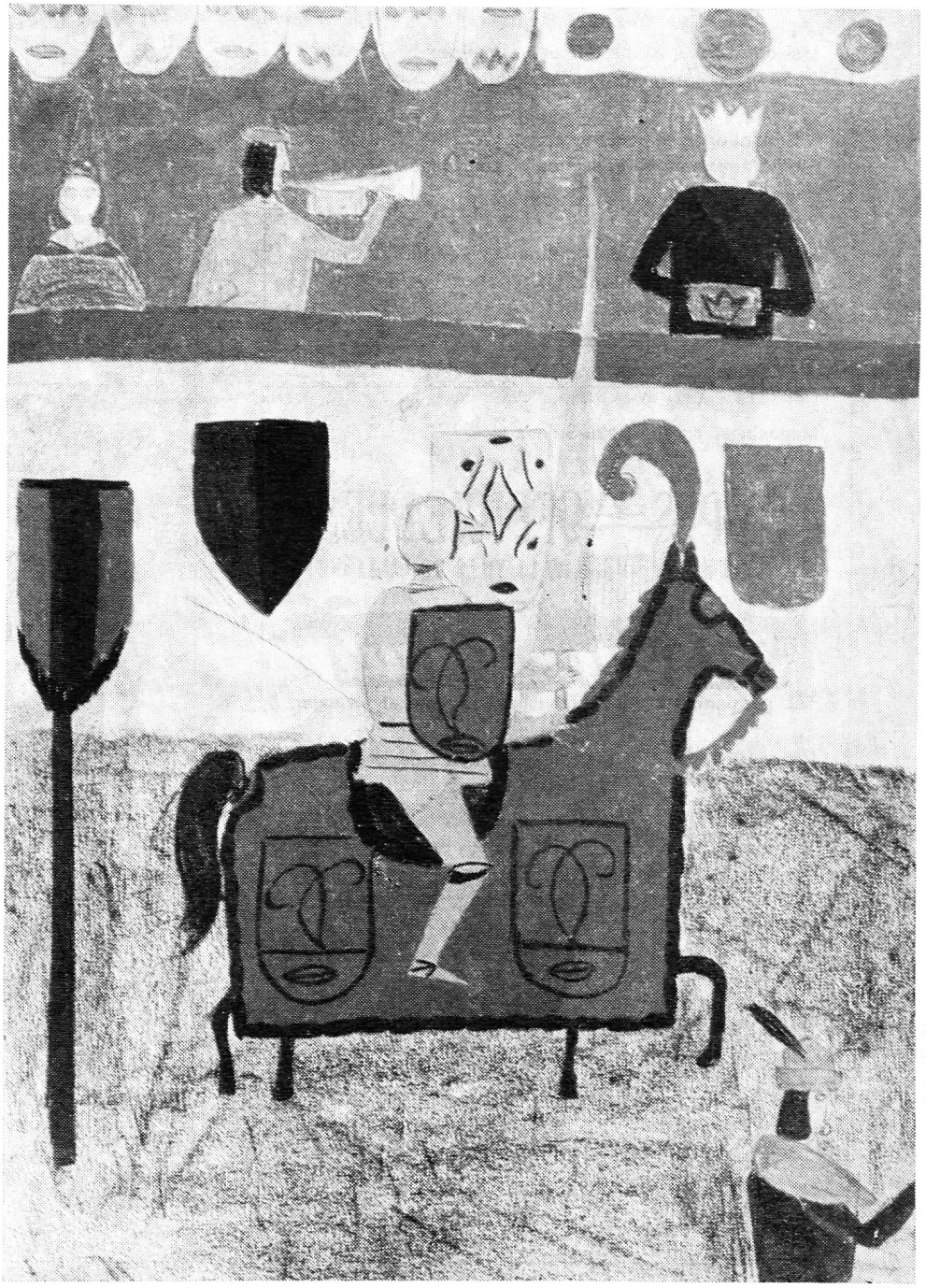

TOURNOI

(Craies grasses. Classe spécialisée, Genève)

LA MOUBRA-MONTANA

sur la terrasse ensoleillée du Valais, altitude 1500 m. Maison de vacances pour **CAMP DE SKI,** promenades d'écoles et camps de classes.

220 lits, bar à café, salles des professeurs, infirmerie, ski-room, location de skis, service de bus privé.

Mai-octobre : piscine privée, chauffée, 25 × 10 m. Demandez notre offre avantageuse.

N.B. L'abonnement général pour écoliers sur les 20 remontées mécaniques coûte seulement Fr. 30.— pour 6 jours.

Rudolf et Erica Studer-Mathieu, La Moubra, Centre de Sports, **3962 Montana,** tél. (027) 7 23 84 ou 7 18 97.

Editions Life

Collection

« Les Grandes Epoques de l'Homme »

vous permet de redécouvrir les temps passés par des textes passionnants, richement illustrés en noir et couleurs.

Chaque volume relié de 190 pages dont 70 pleines pages couleur ; le volume Fr. 24.—.

15 titres parus dont les 4 derniers :

L'AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

L'AVÈNEMENT DE LA RUSSIE

L'AGE DES ROIS

L'AGE DU PROGRÈS

En vente dans toutes les librairies.

Agent général
J. MUHLETHALER
Genève

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Pour vos imprimés **une adresse**

Corbaz s.a.
Montreux

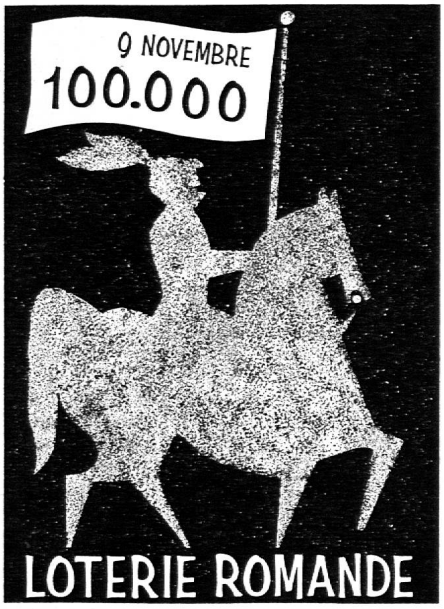

DOCUMENTATION SCOLAIRE

M. Morier-Genoud, 1843 Veytaux-Montreux

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.

2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.

3. Un versement unique de 5 francs — pas obligatoire — donne droit à une réduction de 10 % sur ces envois semestriels, mais non sur les commandes individuelles.

4. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.

5. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.

Compte de chèques postaux : Guilde de documentation de la SPR, Lausanne 10-237 14.

La Guilde met à votre disposition le matériel dont nous vous donnons la liste :

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes (degré inférieur 1re année), 1 fr.
19. Images du passé. Textes pour l'initiation à l'histoire, Denise Jeanguenin, 1 fr.
21. Des cavernes aux cathédrales, brochure avec 16 fiches de dessins (degré moyen), J. Ziegenhagen, 2 fr. 50.
27. Au temps des cavernes, brochures avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
35. La vie au Moyen Age, (degré moyen), H. Hagin, 1 fr.
36. Au temps des lacustres, brochure illustrée, G. Falconnier, 1 fr.
42. De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation, degré moyen), G. Falconnier, 1 fr.
54. Les Helvètes, brochure avec 10 fiches de dessins (degré moyen), G. Falconnier, 2 fr.
108. L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age, 40 fiches (degré moyen), Beney-Cornaz-Savary, 2 fr. 50.
82. Service étranger, 24 fiches, (degré supérieur), Beney-Cornaz-Duperrex-Savary, 2 fr.
24. Ancienne Diète et l'Assemblée fédérale (degré supérieur), J. Ziegenhagen, 1 fr.
148. Croquis d'histoire suisse, 40 fiches résumant par le dessin les principaux événements de notre histoire, G. Falconnier, 2 fr.
51. La paix d'Aarau (le principal événement du XVIIIe siècle), 1 fr.
144. Quinze mots croisés d'histoire suisse et cinq d'histoire générale, S. Jeanprêtre, 1 fr. 20.
169. Les Droits de l'Homme, E. Buxcel, 25 fiches, 2 fr.
170. XIXe siècle, Révolution industrielle, E. Buxcel, 30 fiches, 2 fr. 50.

GÉOGRAPHIE

11. Nos fruits, une richesse nationale, G. Flück, 1 fr.
39. Le canton de Bâle (degré moyen et supérieur), G. Flück, 1 fr.
81. Lectures géographiques, 24 fiches-questions en rapport avec les textes du manuel-atlas, La Suisse de H. Rebeaud, 1 fr. 20.
41. L'Afrique, O. Hess, traduction de M. Monnard, 1 fr.
53. La Belgique, 1 fr.
70. Géographie universelle. Réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud, 3 fr. 30.
43. Pyramides - déserts et oasis, 1 fr.
79. Moyens de transports terrestres, J.-L. Cornaz, 1 fr. 50.
115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles, R. Bouquet, 1 fr. 50.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, S. Jeanprêtre, 1 fr. 50.

Fiches de l'U.I.G.

72. Maisons suisses, 2 fr.
109. Suisse, généralités (11), 1 fr.
110. Jura (17), 2 fr.
111. Plateau (22), 2 fr.
112. Alpes (21), 2 fr.
114. Navigation, 2 fr.
146. Silhouettes caractéristiques de villes suisses (21), 2 fr.
156. Suisse : croquis panoramiques (16), 2 fr.
157. Péninsule ibérique (25), 2 fr. 50.
167. La France (22), 2 fr.

137. La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 exercices), B. Beauvert, 4 fr. 20.
145. Mots croisés : capitales européennes et géographie mondiale, R. Bouquet, 1 fr. 50.

SCIENCES

66. 10 000 fois sans microscope, G. Falconnier, 1 fr.
69. Observations, 2e série, G. Falconnier, 1 fr. 20.
147. Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois, R. Stucky et H. Rochat, 4 fr.
56. Problèmes de physique, 25 fiches avec solutions, Ch. Pfister, 3 fr. 60.
173. Les rapaces, Centre neuchâtelois de doc. péd., 3 fr.

CALCUL

Pour l'école enfantine et le degré inférieur :

143. 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 2 fr.
89. Cahier de calcul, les deux premières dizaines de L. Paul, 1 fr. 60.
154. 56 fiches de calcul, 2e année, 3 fr.
159. Fiches de problèmes, 2e année, 1 fr. 50.
52. La technique du calcul en 2e année, par M. Aubert, inspecteur, 1 fr.
99. Léo Biollaz : Calculs, 1re année, 29 fiches, 1 fr. 50 ; Problèmes, 1re année, 30 fiches, 1 fr. 50 ; Calculs, 2e année, 33 fiches, 1 fr. 50.

Degré moyen

117. Problèmes graphiques, 56 fiches, G. Falconnier, 2 fr.
118. Pas à pas, problèmes, 30 fiches graduées, G. Falconnier, 1 fr. 50.
142. 8 feuilles de problèmes pour élèves avancés de 10 à 12 ans, V. Lyon, 1 fr.
91. Les 4 opérations : 139 fiches graduées par Léo Biollaz, 6 fr.
94. Réponses aux fiches de Léo Biollaz, 2 fr.
153. Attention réfléchir, 32 fiches de calcul, par G. Falconnier, 2 fr. 50.

Degré supérieur

31. Choix de problèmes pour grands élèves, tiré de Roorda, 1 fr.
58. Procédés de calculs et problèmes amusants, M. Nicoulin, 1 fr. 50.
88. Cahier de calcul mental de Perret et Oberli, 1 fr.
101. 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, Béguin, 5 fr.

FRANÇAIS *Ecole enfantine et degré inférieur :*

160. Petites histoires illustrées, 12 fiches, format 40 × 17 cm. (dessins de J. Perrenoud), 3 fr. 50.
55. Pour mieux connaître les animaux - avec 10 dessins de Keller, texte de V. Sutter, 4 fr.
138. Jeux de lecture (1re partie de Mon premier livre), écriture vaudoise, 3 fr.
139. Jeux de lecture (2e partie de Mon premier livre), caractères d'imprimerie, 7 fr.
140. 38 feuillets : grammaire 2e et 3e années U.J.G.-dames, 2 fr.
68. Dictées pour les petits, 1 fr.

Degrés moyen et supérieur

60. Exercices de grammaire, G. Gallay, 2 fr. 50.
78. Petit fichier du participe passé avec avoir, M. Nicoulin, 3 fr.
102. 184 fiches d'orthographe pour les degrés moyen et supérieur, 5 fr.
104. 24 feuillets d'exercices orthographiques, 3e à 7e année, 1 fr.
150. Vocabulaire : Animaux, 43 fiches-questions, commission d'enseignants genevois, 2 fr.
151. Vocabulaire : Animaux et 43 fiches-réponses, commission d'enseignants genevois, 2 fr.
92. Livret de vocabulaire, M. Nicoulin. Répartition des mots du Pirenne en 52 centres d'étude, 2 fr.
74. 32 fiches de lecture (degré moyen), livre vaudois, Falconnier-Meylan-Reymond, 1 fr. 50.
161. 200 dictées, 11-12 ans, Reichenbach et Nicoulin, 3 fr. 50.
162. 200 dictées de 12 à 13 ans, D. Reichenbach - M. Nicoulin, 3 fr. 50.
168. Joie de lire, M. Nicoulin, 6 fr. 50.
171. Histoires sous la main, G. Falconnier, fiches de lecture degré moyen, 1 fr. 50.

Degré supérieur

48. Mémento grammatical et carnet d'orthographe, Commission de maîtres supérieurs vaudois, 2 fr. 20.
50. Analyse de textes, 1 fr.
75. 200 dictées, 8e et 9e années, M. Nicoulin, 3 fr. 50.
85. 30 dictées préparées, M. Nicoulin, 1 fr. 50.
87. Livret d'orthographe et de grammaire, 12 à 15 ans, de M. Nicoulin, 3 fr.
103. 18 fiches de conjugaison, 1 fr.
77. 10 études de textes, degré supérieur, J.-P. Rochat, 1 fr. 60.
163. Même, quelque tout, M. Nicoulin, 3 fr.
165. Exercices de vocabulaire, degré supérieur, de D. Massarenti, 6 fr. 50.

POUR LES FÊTES

172. L'heure adorable, 10 noëls 2/3 voix, H. Devain, 6 fr. 50.
10. Les trois coups. Comédies de Jacques Bron, 2 fr. 50.
38. Choix de textes pour la fête des mères, M. Nicoulin, 2 fr. 20.
62. Pour Noël, 12 saynètes, G. Annen, 2 fr.
84. 3 p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, J. Bron, 2 fr.
158. Sous le toit du poète. 300 poèmes choisis par H. Devain et M. Nicoulin, 18 fr.
93. Décorations de Noël, M. Nicoulin, 3 fr.
95. Textes à dire et à jouer, 2 fr. 50.
96. Chants de Noël, Landry et Nicoulin, 3 fr. 50.
97. Mystères de Noël, M. Nicoulin, 1 fr. 50.
98. Décorations pour la fête des mères. M. Nicoulin, 1 fr. 50.
80. Poésies de Noël, choisies par M. Nicoulin, 5 fr.
174. A la Belle Etoile, un acte de Noël. A. Chevalley, 1 fr. 50.

POUR PRÉPARER DES EXAMENS

49. Arithmétique, admission à l'Ecole normale de Lausanne, A. Chabloz, 1 fr. 50.
76. Epreuves d'admission à l'Ecole normale, 1954-1960, A. Chabloz, 1 fr. 50.
86. Admissions en classes supérieures, épreuves d'examen, A. Chabloz, 1 fr. 50.

DIVERS

149. A. La Bible enseignée, I, brochure et 23 fiches, A. Girardet, 3 fr.
B. La Bible enseignée, II, brochure et 30 fiches, A. Girardet, 5 fr.
C. La Bible enseignée, III, brochure, A. Girardet, 5 fr.
152. Allemand, 36 fiches, thèmes et versions, 2 fr.
25. Le cordonnier, centre d'intérêt, M. Barbey, 1 fr.
83. Le cheval, centre d'intérêt, M. Nicoulin, 2 fr.
90. La pluie, centre d'intérêt, J.-L. Cornaz, 2 fr.
73. Mémento d'instruction civique, A. Chabloz, 1 fr. 50.
67. Enquête confirmant la valeur d'un programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires. Programme pour les 8e et 9e années, G. Meyer et D. Reichenbach, 1 fr.
59. Pour classer la documentation, brochure, Genton-Guidoux, 1 fr. 20.
100. Histoire de la pédagogie de V. Giddey, 5 fr.
164. Mains d'enfants, mains créatrices, Tritten, traduit par C.-S. Hausammann, broché 14 fr., relié 17 fr. 50.
166. Mathématique actuelle de L. Addor, T. Bernet, M. Fluckiger et J.-P. Isler, 3 fr. 50.

Renseignements et commandes : Louis Morier-Genoud, 1843 Veytaux-Montreux, tél. (021) 61 26 31

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

A propos de la réforme

M. le chef du Département de l'instruction publique a bien voulu nous autoriser à publier ci-dessous la réponse qu'il a donnée à nos questions concernant les travaux du CREPS (Conseil de la réforme et de la planification scolaire) en général et le cycle d'orientation en particulier, ce dont nous le remercions vivement.

Pour mémoire rappelons la résolution prise par la SPV au congrès 1964 : « Création d'un cycle d'orientation généralisé pour tous les élèves, cycle d'au moins deux ans et placé le plus tard possible ».

Enfin, nous avons pris la liberté de souligner la partie la plus significative de la réponse de M. Pradervand.

CC SPV.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Votre lettre du 23 septembre 1968 m'est parvenue et je vous en remercie. Si les travaux du Conseil de la réforme et de la planification scolaires marchent bon train, comme vous avez l'amabilité de le dire, il s'en faut que les études préalables qu'il a entreprises aient permis encore de poser des options ou des alternatives sur lesquelles comme nous avons l'intention de le faire, il soit utile de consulter les corps enseignants, pas plus d'ailleurs que d'autres milieux intéressés à l'école.

Quant au point précis qui constitue le troisième alinéa de votre lettre, je puis vous dire ceci :

— il n'est pas certain que le schéma de structure tel qu'il figure dans le rapport de la commission des quarante soit appliqué tel quel, et par conséquent votre résolution du 14 mars 1964 se fonde sur une hypothèse qui pourrait être plus ou moins fortement amendée ;

— **le principe d'un cycle d'orientation généralisé pour tous les élèves, durant au moins deux ans, placé le plus tard que le permet la considération de l'efficacité de l'enseignement pour ceux qui doivent pouvoir aborder à temps leur formation professionnelle ou des études supérieures est dans les principes que le collège d'experts du CREPS, comme les groupes de travail particulièrement chargés d'étudier les préalables d'un choix d'une structure ont admis et ne remettent pas en cause.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le chef du département :
J.-P. Pradervand.

Un appel important de la commission de presse SPV

Chacun sait que le Comité central de la SPV a récemment remis en activité la commission de presse SPV, destinée sans doute à prendre une importance croissante au cours de ces prochaines années.

En vue d'établir un solide réseau de correspondants, afin d'éviter les doubles emplois et dans l'espoir de disposer bientôt d'un nombre appréciable de collaborateurs actifs, la commission de presse :

1) Rappelle et recommande la demande récemment adressée par le Comité central aux sections, de désigner un responsable des relations avec la presse régionale.

2) Prie instamment les collègues qui collaborent déjà à la rédaction d'un ou de plusieurs journaux, en qualité de correspondant régulier ou occasionnel, de bien vouloir se faire connaître le plus tôt possible.

3) Invite également les collègues qui, sans être particulièrement attachés à une rédaction seraient cependant disposés à défendre par la plume les intérêts de l'école vaudoise et de son corps enseignant, de bien vouloir s'annoncer eux aussi. La SPV a besoin de tous les talents.

Ces communications peuvent être adressées au secrétariat central ou directement au président de la commission : Claude-Henry Forney, 11, avenue Ruchonnet, 1800 Vevey.

Assemblée ordinaire d'automne de la SPL
(section de Lausanne)

Jeudi 21 novembre, à 17 heures, au Rond-Point de Beaulieu.

Ordre du jour selon convocations individuelles.

Ecole normale de Lausanne

Nouveaux brevetés

Section des maîtresses pour les classes primaires

Mlle Denise Bron, à Prilly ; Mlle Marie-Claire Schmidt, à Corcelles (Neuchâtel).

Section des maîtres et des maîtresses pour les classes de développement

MM. Claude Barbier, à Jongny ; Michel Bertholet, à Begnins ; Claude Lavanchy, à Le Château-de-Sainte-Croix ; Claude Maréchaux, à Essertines-sur-Yverdon ; Mme Jacqueline Nicod-Guignard, à Lausanne.

Mlles Josette Hirtzel, à Les Reussilles et Christiane Romanens, à Bienne, obtiennent le diplôme pour l'enseignement privé dans les classes de développement.

Nos félicitations.

Inspecteurs et... inspectés

J'ai lu avec plaisir et intérêt le livre remarquable de Marie Mauron : « Les Cas de Conscience de l'Instituteur », Librairie académique Perrin. Cet ouvrage fait le tour des problèmes complexes qui se posent à l'instituteur, le tout illustré d'exemples et d'anecdotes, parfois émouvants, parfois plaisants.

M. B.

« ... Je ne dirai pas que cela me valait de flambants rapports. Un jour d'inspection, mes grands écoutaient comment débrouiller les mystères de l'intérêt simple et du composé. Les moins grands observaient la chenille du chou qui fendait du rostre sa chrysalide attachée par la taille du propre fil de soie qu'elle s'était filé. Les autres plus petits encore faisaient un devoir et les derniers peignaient, accroupis là-bas dans un coin sur du grand papier d'emballage. L'inspecteur inspecta en effet chacun des enfants qui, je dois le dire ne s'occupaient guère de lui. Mon cours fini, lorsque mes grands se mirent seuls, aux exercices d'application, il éplucha les cahiers, l'encre rouge, trouvant anormal qu'une classe à quatre divisions marchât à son quadruple pas sans perturbation *apparente* et que les devoirs de certificat fussent si souvent bien notés. Au garçon qui collectionnait le plus de Bien et de Très Bien il dit enfin : « Votre maîtresse est indulgente. Vous ne méritez pas Très Bien à ce problème-ci. — Il est juste ! fit le garçon. — Oui mais vous n'avez pas tiré un trait vertical entre *solution* et *opérations*. Pourquoi cette négligence ? — Parce que, fit l'enfant avec un inexprimable sourire moqueur, la dame, elle s'en fout complètement des traits si le problème est juste ! » L'homme se rebroussa et, se tournant vers moi : « Est-ce possible ? — Je ne sais, dis-je, mais possible ou non, c'est bien vrai. »

Un autre, dans un village à classe unique, me demanda sur quoi je basais une discipline qui l'étonnait, puisque je n'intervenais pas et que, *livrés* à leur propre travail, les enfants *paraissaient* si sérieux et si sages. « Pour les petits à grand-peine d'âge scolaire, lui répondis-je, outre les papiers, les craies, les crayons de couleur de leurs chefs-d'œuvre, ils appuient leur sagesse sur la réglisse. Une usine philanthropique m'en a envoyé un kilo en petites perles luisantes qui font merveille. » La classe riait, mais lui, non. Pour le dérider, j'ajoutai que lorsqu'une fabrique de brosses à dents m'avait fait aussi un envoi massif, il avait été moins apprécié. Dans les deux cas, mes enfants modèles furent, dans le rapport, taxés d'hypocrisie, et moi, de manque de respect envers le chef. »

SPV, section de Lausanne

Les formules, pour la commande de vins rouges et liquoreux, ont été distribuées. Les collègues « oubliés » peuvent en réclamer dans les grands collèges ou auprès des membres du comité de la SPL.

genève

Communications du comité

Comme vous l'a appris le dernier « Educateur », la commune de Vernier a dû reprendre les locaux que nous occupions à la Ferme Dufour. Pour l'instant, et dans l'attente d'une solution, l'adresse de la SPG est :

M. Claude Schenkel
12 E, avenue Henri-Golay
1211 Le Lignon

à qui vous pouvez adresser toute communication.

D'autre part, nous vous prions de nous signaler rapidement vos changements d'adresse ou de nom ainsi que toute anomalie que vous auriez constatée (convocation non reçue par exemple).

Le comité.

Société pédagogique genevoise

Le Comité central attache une très grande importance aux travaux des commissions de la SPG.

Plusieurs d'entre elles ont déjà repris leurs activités ; d'autres sont à constituer ; plusieurs ont besoin de personnes nouvelles. Le CC, en vous présentant la liste des commissions incomplètes, espère que l'une d'elles vous intéressera et qu'il recevra votre inscription le plus rapidement possible.

(Responsable des commissions : R. Grob, 33, route de Mategnin, 1217 Meyrin, téléphone 41 73 22.)

1. **Commission des statuts de la SPG.**
2. Commission de recrutement.
3. Commission chargée d'étudier le problème de l'enseignement des mathématiques dans le cadre de la scolarité obligatoire.
4. Commission du plan d'études pour les classes rurales.
5. Commission d'enquête sur la situation de l'instituteur. (Dépouillement du questionnaire.)
6. Commission financière de la SPG.
7. Commission de travail pour l'enseignement enfantin.
8. Commission des congés.

Pour le Comité central :
R. Grob.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique
prenez KAFA
poudre ou comprimés
soulage rapidement

neuchâtel

Comité central

Séance du 14 octobre à Neuchâtel, avec les présidents de sections et un délégué du comité de nos collègues secondaires. Présidence : Cl.-A. Zweiacker, président.

Le CC accueille tout d'abord Mme Yvonne Rollier de Neuchâtel qui représentera le groupe non VPOD en remplacement du collègue Heiniger démissionnaire.

Correspondance

La réponse du DIP à notre lettre concernant la date et le mode de passation des épreuves dites de sélection pour les 5e années ne nous satisfait pas. On peut éventuellement admettre que les délais imposés par la correction des épreuves, la communication des résultats aux parents, et l'organisation des classes pour la nouvelle année scolaire justifient le choix du mois de novembre. Par contre, en leur forme actuelle, les épreuves ne répondent pas à ce qu'on en attend. Tout ce problème doit être revu. Il prendra place dans le cortège de sujets que le CC évoquera lors d'une prochaine entrevue avec le DIP.

Commission pédagogique

Le rapport de la CP (voir ci-dessous) a été transmis au Château.

D'autre part, la commission a été saisie de l'étude concernant le livre de géographie en usage dans le degré moyen. Elle mènera une enquête auprès de tous les maîtres qui utilisent cet ouvrage.

Subvention

Le CC accorde au Groupe d'école moderne une modeste subvention en rapport avec l'exposition et les conférences qui seront organisées du 22 janvier au 23 février 1969. La SPN prendra en charge les frais de voyage de la conférencière.

Statut des enseignants

Le Conseil d'Etat ne soumettra le projet de statut au Grand Conseil que s'il obtient l'accord des associations professionnelles. C'est dire que notre prise de position est d'une très grande importance.

Si nous l'acceptons tel quel, nous légaliserons un certain nombre de mesures qui ne nous satisfont pas. Par contre, il est honnête de reconnaître que le statut marque un progrès réel sur la situation actuelle. Nous n'avons certes obtenu totalement gain de cause sur aucun des quatre points fondamentaux que nous défendions : participation, liberté d'établissement, organe de recours, perfectionnement professionnel. Pourtant, un certain nombre de pas en avant ont été faits, et l'on peut penser que l'acquis est bon à prendre, quitte à réserver nos revendications pour le futur. Relevons parmi les aspects positifs, le fait que la consultation des enseignants par les autorités scolaires tant communales que cantonales devient réglementaire, alors que jusqu'ici, bien que généralement pratiquée, elle ne reposait que sur la bonne volonté des dites autorités. Il ne s'agit par contre pas de la participation, voire de la cogestion que nous souhaitions, mais c'est déjà un progrès. Un autre fait : le statut prévoit l'obligation pour l'employeur de couvrir son personnel contre les risques d'accidents professionnels ; un postulat que nous défendons depuis fort longtemps et qui à notre connaissance n'est réalisé que dans peu de communes. Echec également au sujet de l'organe de recours. Toutefois, le Conseil d'Etat a fait à ce sujet la proposition ferme de mettre sous peu en chantier l'étude de la création d'une juridiction administrative sur le plan cantonal.

Si nous refusons le projet, nous signifions par là une volonté claire de ne pas nous contenter de promesses et de poursuivre nos efforts en vue d'une amélioration plus substantielle de notre position dans l'édifice social. Un refus entraînerait certainement le renvoi « sine die » du projet. Est-ce à dire pour autant que les avantages que nous avons obtenu de fait nous seront désormais refusés ? On arrête difficilement une évolution de ce genre, et d'autre part, si le corps enseignant sait se montrer uni, il a le moyen de garder les conquêtes faites et d'en préparer d'autres.

On le voit, les opinions peuvent être très nuancées, allant du oui au non, passant par le oui, mais...

Afin de permettre aux membres de la SPN une décision prise en toute connaissance de cause, le CC a décidé d'agir en deux temps.

1) Une information large et détaillée comprenant une chronologie et des comparaisons de textes sera envoyée à chacun. Une discussion de base aura lieu dans les sections. Les présidents et les délégués au CC répondront aux questions qui leur seront posées.

2) La décision finale sera prise en assemblée générale, convoquée dans ce but pour le samedi 16 novembre à Fontainemelon.

Des exemplaires du statut sont à disposition des membres SPN dans tous les collèges. Rarement l'information et la participation de tous n'ont été d'une telle importance. **C'est pourquoi il est indispensable que chacun prenne connaissance des documents fournis, et participe aussi bien à l'assemblée de section qu'à l'assemblée générale.**

Une convocation personnelle sera envoyée à tous les membres.

G. B.

Commission pédagogique

Rapport au sujet de l'enquête sur les programmes de grammaire de 5e et 1re MP

Le Comité central a confié à la commission pédagogique le soin d'étudier et d'assurer la continuité de l'enseignement entre la 5e année (fin du cycle primaire) et la 1re MP (début du cycle secondaire).

Il s'agissait donc d'analyser les difficultés rencontrées lors de ce passage important.

Pour y parvenir, la commission a décidé d'intéresser directement le corps enseignant primaire et préprofessionnel à ces questions de la plus haute importance en travaillant au moyen d'enquêtes en français, en mathématiques, en histoire et en géographie.

Les questionnaires de français qui lui ont été retournés ont fait l'objet d'une analyse complète. Ils permettent de tirer les conclusions suivantes :

5e année
Manuels-fascicules

— Les fascicules actuellement à disposition sont bons, mais on les souhaiterait un peu plus complets (exercices plus nombreux), mieux adaptés, plus accessibles, c'est-à-dire

avec moins de cas particuliers, et si possible avec symboles et bandes imprimés en couleurs.

— La matière des 2e et 3e trimestres devrait être présentée sous forme d'un fascicule identique à celui du 1er trimestre.

— Un tableau de conjugaison genre Roller est souhaité. Il serait un précieux auxiliaire de répétition.

— La préférence va aux manuels pour la partie théorique et aux fascicules pour les exercices (fascicules dans lesquels les élèves puissent écrire).

— Vu le manque d'exercices, le manuel Aubert est encore apprécié et rend service.

Méthodes

— La méthode actuelle a la faveur du corps enseignant, mais il faut faire attention de ne pas trop la compliquer.

Matières

— Le programme de grammaire est surchargé. Cette surcharge provient essentiellement des matières que l'élève n'arrive pas à assimiler.

— **Dans les cas simples,** toutes les fonctions et toutes les espèces proposées semblent être acquise sauf la notion de complément second (complément d'attribution). Le corps enseignant est-il suffisamment préparé à l'enseigner ? L'expérience actuelle est trop courte et ne permet pas de porter un jugement définitif. Dans l'ensemble, il semble que les élèves qui quittent notre section ont acquis cette matière-là.
Cette notion, en tout cas, devrait faire partie du programme d'acquisition de 1er MP et non du programme de révision.

— Les notions de conjonction et de proposition-terme sont à repousser d'une année.

— Le programme de conjugaison semble être acquis.

Matériel

Parmi tous les souhaits du corps enseignant relevons :

— Des symboles et des bandes en plastique de format assez grand.

— De la carte pour flanellographe.

— Pour le maître : un tableau récapitulatif complet en couleur des symboles et des bandes.

1re MP
Manuels et fascicules

— Les manuels et fascicules actuellement à disposition sont appréciés. Les exercices sont en trop petit nombre.

— Un tableau de conjugaison genre Roller est très nettement souhaité.

— Vu le manque d'exercices et d'ouvrages de référence pour l'élève, le manuel Galichet rend encore service.

— La préférence va aux manuels pour la théorie et aux fascicules pour les exercices.

Méthodes

— La méthode actuelle a la faveur du corps enseignant.

Matières

— Le programme de grammaire est surchargé. Cela provient du fait que tout ce qui figure au programme dit de révision doit être considéré, pour les élèves qui restent en préprofessionnelle, plutôt comme acquisition.

— C'est donc une grande partie du programme d'acquisition de 1re MP qui devrait être repoussée en 2e. (Le programme d'acquisition de cette année-là n'est pas très chargé. Relevons qu'il est aussi en contradiction avec ceux de 5e année et de 1re MP en ce qui concerne le complément d'attribution et les modes de l'incertain.)

— **Fonctions :** seuls les cas simples sont acquis à l'entrée en 1re MP. Tous les cas complexes doivent faire l'objet d'une étude complète, approfondie. (Le complément second en particulier.)

— **Espèces :** idem.

Matériel

— Le matériel à disposition en préprofessionnelle paraît insuffisant.

L'enquête a été menée à la fin de l'année scolaire 1967-1968.

Commission pédagogique.

A propos des centres multilatéraux

La commission de l'école secondaire régionale a formé récemment une sous-commission chargée d'étudier la possibilité d'ouvrir les portes du collège du Mail à la section préprofessionnelle. Il s'agirait donc de réaliser un collège multilatéral groupant les élèves des quatre sections secondaires.

A la suite de cette décision, le comité de section a pris l'initiative d'organiser un forum sur ce thème, le 1er octobre dernier. Assistaient à ce forum, le directeur des écoles primaires et de la section préprofessionnelle de l'école secondaire, la majorité des titulaires de classes préprofessionnelles de la ville ainsi que quelques maîtres spéciaux directement intéressés par ce problème.

Le débat contradictoire, introduit par notre collègue Gilbert Pingeon, était animé par MM. Ph. Zutter et C. Calame. Les contradicteurs se sont respectivement attachés à montrer les avantages et les inconvénients de la multilatéralité comparativement à la situation actuelle et cela au niveau des élèves d'abord et des maîtres ensuite. La discussion générale qui suivit permit à chacun de donner son opinion sur cet important problème.

Le but essentiel de ce forum était d'informer nos collègues, de les sensibiliser et de confronter les différents points de vue. C'est chose faite. Nous souhaitons maintenant que tous les intéressés discutent et nous fassent part de leurs remarques ou suggestions. Nous tenterons, quant à nous, de les renseigner sur l'évolution de ce problème tout en estimant que la SPN doit aussi pouvoir se prononcer sur cette question de principe selon un processus de consultation qui reste à déterminer.

Le comité.

Groupe scolaire du magnétophone

Recommandations à l'usage des collègues qui désirent entreprendre une correspondance sonore

Principe premier

Le magnétophone est un **outil** au service de l'expression libre de l'enfant et non une panacée universelle qui doit se substituer à d'autres pratiques qualifiées de désuètes. Cet outil offre toutes les possibilités de diffusion orale de la pensée. Il restitue des « tranches de vie » dans leur **tota-**

lité, avec le même **dynamisme** et la même **charge affective.**

La pédagogie du magnétophone, c'est donc autre chose que l'enregistrement de calcul mental, de dictées ou d'émissions radioscolaires...

Echanges interscolaires

Il est d'usage de décider que la classe n'attendra pas plus de dix jours avant de retourner la bande magnétique avec un nouveau travail sonore. Il est essentiel d'assurer la **réciprocité** dans les échanges pour que les enfants d'une classe ne se sentent pas défavorisés.

Il est naturel que ces enfants manifestent très tôt le désir d'écrire et d'envoyer — de recevoir et de conserver — des messages personnels. Nous pensons que la correspondance sonore est indissociable de la correspondance écrite, nous dirons même que cette dernière en est le support. La pédagogie Freinet est, à ce titre aussi, une décisive et convaincante démonstration de l'utilité de cette communication.

Nous suggérons de commencer les échanges sonores par **le texte libre oral.** C'est très simple : quotidiennement, à à un moment que l'on choisira mais qui est avantageusement placé en début de journée, on tend le micro à qui veut parler de ce qu'il a observé ou de lui-même. Il y faut donc **un climat** de patience, de confiance et de respect, une qualité de relation maître-élèves (et élèves-élèves) qui ne s'obtient pas en un jour. C'est à cette condition que le texte libre oral (tout comme le texte libre écrit) sortira des lieux communs pour se personnaliser, refléter la vie intime et profonde des enfants.

Il faut que l'enfant **ose** parler librement. Il ne le fera pas si on se contente de le lui recommander. Il doit sentir qu'il le **peut**. Cela sera d'autant plus aisé dans la classe où l'on favorise son expression libre sous toutes les formes : par l'écriture, le dessin, la peinture, le chant et la danse.

Reportages

Laissons les enfants interroger leur papa. Que ces derniers racontent leurs métiers. Vous n'aurez pas assez de toute l'année pour en faire le tour. Et quel précieux contact s'établit ainsi entre la famille et l'école

Interrogez d'autres personnes aussi, mais ne préparez pas les questions à l'avance, par écrit. Définissez soigneusement de quoi il faudra parler. C'est le seul moyen de préserver la spontanéité et la chaleur qui se dégage d'un entretien.

Surtout, n'hésitez pas à confier l'appareil aux enfants. Laissez-les le manier, prêtez-le leur et qu'ils vous préparent quelque chose chez eux. Ils se débrouilleront aussi bien que vous.

Faites-nous connaître vos réussites ou vos erreurs. Proposez-nous d'autres idées.

Adresse : CNDP, par M. A. Kasper, faubourg de l'Hôpital 65, 2000 Neuchâtel.

Pour le comité :
le secrétaire adjoint :
M. Robert, Neuchâtel.

« Des hommes pour demain »

Le Technicum cantonal neuchâtelois a célébré ces jours derniers son centième anniversaire. La SPN avait été conviée, avec d'autres associations professionnelles, les milieux industriels, les autorités et la presse à assister à la première du film tourné à cette occasion.

Le cinéaste André Paratte, du Locle, jeune « self made man » a déjà à son palmarès plusieurs courts métrages de qualité, dont certains ont recueilli des prix mérités.

« Des hommes pour demain » justifie pleinement son titre, car la formation technique, telle qu'elle est présentée, et telle qu'elle est pratiquée au Technicum vise à amener l'étudiant non seulement à la possession d'un bagage professionnel, mais à épanouir en lui ses qualités d'homme, le goût de la recherche, de la critique constructive, le désir de garder un esprit ouvert sur le monde. Du travail aux loisirs, de la leçon ex-cathedra à l'expérimentation en laboratoire, les séquences forment un tout cohérent et poétique. L'univers des futurs ingénieurs techniciens apparaît équilibré, harmonieux, studieux.

En lever de rideau, M. Pierre Steinmann, directeur général du Technicum a présenté en termes vigoureux, mais non dépourvus d'humour, les divers aspects de la formation professionnelle des ingénieurs techniciens. La démocratisation des études ne doit pas être synonyme de diminution des exigences. Le diplôme n'est pas un aboutissement en lui-même, il constitue un point de départ, d'où la nécessité de maintenir ouvert le plus possible l'éventail des possibilités. La projection du film avait été précédée d'une visite commentée au Musée d'horlogerie, sis au Château des Monts. Hélas, le temps trop bref ne permettait pas de s'attarder à la contemplation des merveilles que contient le musée. Une visite qu'il vaut la peine de refaire, en y consacrant un après-midi.

GB

Université populaire

Semestre d'hiver 1968-1969

12 cours à Neuchâtel

PHYSIQUE : électromagnétique, phénomènes ondulatoires, interaction entre matière et rayonnement. Prof. : M. J.-P. Ketterer.

BIOLOGIE : le problème de l'évolution. Prof. : M. Jacques Bovet.

CHIMIE : chimie industrielle. Prof. : M. Serge Mosset.

ASTRONOMIE : recherche spatiale. Prof. : M. Fritz Egger.

MATHÉMATIQUES MODERNES : idées fondamentales du nouveau programme de mathématiques. Prof. : M. Pierre Favre.

DROIT : la vie et le droit. Prof. : M. Bertrand Houriet.

LITTÉRATURE : la littérature en Suisse romande au XXe siècle. Prof. : M. R.-L. Junod.

PHILOSOPHIE : l'athéisme — Introduction à l'histoire de la philosophie. Prof. : M. Eric Merlotti.

CIVILISATION ROMAINE. Prof. : M. Aurèle Cattin.

PSYCHOLOGIE : la relation pédagogique. Prof. : M. Maurice Jeannet.

SCIENCES RELIGIEUSES : lire les Psaumes aujourd'hui. Prof. : M. Robert Martin-Achard.

ANGLAIS. Prof. : M. Richard Wilson.

3 cours au Val-de-Travers

ASTRONOMIE : à Couvet. La recherche spatiale. Prof. : M. F. Egger.

ART ET HISTOIRE : à Fleurier. Edifices et maisons du pays de Neuchâtel. Prof. : M. Maurice Billetter.

PSYCHANALYSE : à Fleurier. Initiation à la psychanalyse. Prof. : M. Jean-Paul Humbert.

8 cours à La Chaux-de-Fonds

PHYSIQUE, CHIMIE : physique et chimie expérimentales. Prof. : M. Freddy Taillard.

PSYCHOLOGIE : l'orientation de nos enfants, quelques problèmes et solutions. Prof. : M. Jean Porret.

PHYSIQUE : phénomènes ondulatoires. Prof. : M. Jean-Pierre Huther.

BIOLOGIE : histologie et physiologie humaines. Prof. : M. Frédy Zésiger.

MÉDECINE : le cancer. Prof. : Drs J.-J. Berthet, F. Blandenier, C. Jacot, S. Schneider, P. Siegenthaler, G. Terrier, D. Thommen, S. Widgren.

PHILOSOPHIE : points principaux de la philosophie de Simone Weil. Prof. : M. Charles Gagnebin.

LITTÉRATURE : Rabelais l'audacieux, Ronsard le passionné. Prof. : M. André Gendre.

ETHNOGRAPHIE : Roumanie. Trésors d'art. Prof. : M. Jean Gabus.

5 cours au Locle

BIOLOGIE : anatomie et physiologie humaines : nutrition, respiration, circulation. Prof. : M. Jean Pantillon.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE : humanisme et religions. Prof. : M. A. Chédel.

ETHNOGRAPHIE : Roumanie. Trésors d'art. Prof. : M. Jean Gabus.

CIVILISATION ÉGYPTIENNE : introduction à la civilisation égyptienne. Prof. : M. Eugène Porret.

ART, HISTOIRE : l'architecture moderne. Prof. : M. Maurice Billetter.

***

COURS DE MATHÉMATIQUES. En phase finale de cycle des cours de mathématiques, trois options sont offertes aux étudiants possédant les bases nécessaires et désirant se spécialiser.

Chacun de ces cours se donnera dans une ville du canton.

ÉQUATIONS DIFFÉRENTIELLES. Prof. : M. Henri Robert.

COMPLÉMENT DE STATISTIQUE, APPLICATIONS : Prof. : M. Paul Burgat.

PROGRAMMATION : introduction à l'emploi des calculatrices numériques. Prof. : M. Pierre Banderet.

***

Renseignements et inscriptions

Neuchâtel : par poste, UPN, case 62, 2034 Peseux ou tél. 8 51 51, interne 20, pendant les heures de bureau.

La Chaux-de-Fonds : par poste, UPN, case 77, 2301 La Chaux-de-Fonds ou Librairie La Cité du Livre, le samedi de 14 à 17 heures, tél. 3 48 75.

Le Locle : par poste, UPN, case 77, 2301 La Chaux-de-Fonds ou Librairie La Cité du Livre, tél. 5 10 90.

Val-de-Ruz : Librairie-Papeterie Grandjean, 2053 Cernier.

Val-de-Travers : par poste ou téléphone à M. Jean-Louis Brunner, Temple 38, 2114 Fleurier, tél. 9 15 85.

Les membres de la SPN bénéficient, en tant que membres collectifs, d'un rabais de 10 % sur les finances de cours, auquel vient s'ajouter celui de 20 % consenti aux membres individuels UPN.

jura bernois

Association jurassienne des maîtres de gymnastique Section de la SSMG

Séance de comité du 11 septembre 1968 et 5e championnat scolaire jurassien d'athlétisme à Saint-Imier, le 28 septembre 1968

Le mercredi 11 septembre, à 20 heures, le comité AJMG tenait séance à Moutier. A l'ordre du jour, l'assemblée générale de novembre, le programme d'activité 1969 et surtout le 5e championnat scolaire d'athlétisme.

L'assemblée générale de notre association a été fixée au samedi 23 novembre, à 14 heures. Elle aura lieu à Bienne et, à la requête de nos collègues de la très active sous-section biennoise, sera suivie d'un tournoi de basketball. Chaque sous-section peut inscrire directement son équipe auprès de notre chef technique J. L. Joliat, Delémont.

Le programme d'activité 1969 n'a pas encore été arrêté définitivement. Des propositions seront faites à l'assemblée et le comité attend également des suggestions, de façon à le varier et l'améliorer, afin de donner satisfaction à tous nos membres.

Notre collègue X. Frossard, principal responsable de l'organisation du 5e championnat scolaire annonçait ensuite au comité que tout était à pied d'œuvre pour recevoir les participants à Saint-Imier, le samedi après-midi 21 septembre, dès 13 h. 30. Il ne restait plus qu'à souhaiter le beau temps.

Mais au matin du 21, hélas ! (trois fois). Orage, ô désespoir ! Point n'est besoin de consulter une voyante avec son marc et sa boule de luxe pour savoir que la manifestation sera remise, car... « sale temps conduit le bal ».

Comble de malchance, la journée du 28 n'est pas meilleure. Le championnat a lieu quand même, mais il suffit de pénétrer dans les vestiaires des usines Longines où les sélectionnés sont réunis et se préparent, pour se rendre compte que l'enthousiasme n'y est pas. Vraiment, les concours ne peuvent se dérouler dans des conditions plus mauvaises. Il pleut dru. Autour du stade, dans un public très, très clairsemé, « les pépins font la loi ». Un petit vent froid balaie les pistes détrempées, rendues glissantes. Les éléments se sont ligués pour nuire à l'accomplissement de bonnes performances, pour fausser peut-être certains résultats, pour que s'évanouissent aussi bien des espoirs.

Eh bien ! il nous faut rendre hommage aux quarante sélectionnés (il y eut huit défections) des districts juras-

siens qui, sous la pluie, dans le froid, luttant avec courage et donnant le meilleur d'eux-mêmes, nous étonnèrent en accomplissant stoïquement les cinq disciplines au programme : course 80 m., saut en longueur, saut en hauteur, jet du boulet 4 kg., course de 1000 m. Il existe de réels espoirs en athlétisme, qui mériteraient d'être suivis attentivement après leur scolarité obligatoire.

Voici les trois premiers de chaque discipline :

Course 80 m.

1. Tendon Gérald, Cornol, 9"54 ; 2. Siegenthaler M., Porrentruy, 9"99 ; 3. Périnat Thierry, Saint-Imier, 10"06.

Jet du boulet 4 kg.

1. Lerch H., Moron/Bellelay, 11 m. 74 ; 2. Scheidegger H. P., Bellelay, 11 m. 55; 3. Martinelli Ch., Bienne, 11 m. 52.

Course de 1000 m.

1. Monnier J.-J., Moutier, 3'01"10 ; 2. Diacon P. A., Moutier, 3'01"28 ; 3. Rätz François, Villeret, 3'06"25.

Saut en longueur

1. Siegenthaler M., Porrentruy, 5 m. 77 ; 2. Desvoignes C., Bellelay, 5 m. 63 ; 3. Tendon Gérald, Cornol, 5 m. 61.

Saut en hauteur

1. Seuret José, Mervelier, 1 m. 50 ; 2. Périat Claude, Porrentruy, 1 m. 50 ; 3. Gehrig Hubert, Laufon, 1 m. 45.

Pour le classement général, il était primitivement prévu de taxer chaque résultat en points, d'après la tabelle 15 ans « Manuel fédéral III ». Comme de nombreuses performances étaient supérieures aux maxima requis à cet âge, les organisateurs adoptèrent avec raison la tabelle 19 ans qui permit de mieux départager les concurrents, sans toutefois éviter les ex aequo. Le comité recherche d'ailleurs une solution pour éviter cet inconvénient lors des prochains championnats.

Pentathlon

Voici les dix premiers du pentathlon avec les points obtenus :

1. Tendon Gérald, Cornol, 84 pts ; 2. Diacon P. A., Moutier, 80 pts ; 3. Gerber Fréd., Moutier, 77 pts ; 4. Monnier J.-J., Moutier, 77 pts ; 5. Siegenthaler M., Porrentruy, 77 pts ; 6. Lerch H., Moron/Bellelay, 74 pts ; 7. Périnat Th., Saint-Imier, 74 pts ; 8. Seuret José, Mervelier, 74 pts ; 9. Desvoignes C., Bellelay, 73 pts ; 10. Jecker Gérard, Lajoux, 71 pts.

L'épreuve spéciale du 1000 m., réservée aux jeunes gens ayant réalisé moins de 3'15" aux examens de fin de scolarité, mais qui ne pouvaient être sélectionnés pour le pentathlon, ne vit que cinq concurrents au départ, sur quinze inscrits. Le vainqueur en fut Gérard Vincent, de Bienne, dans le temps de 3'05"80.

Mais si leur tâche fut rude et leur mérite grand, jamais concurrents d'un championnat scolaire n'eurent droit à de si belles récompenses. Xavier Frossard et ses collaborateurs avaient réussi à garnir un riche pavillon de prix exceptionnels. Channe, montres de valeur, chronomètres, ballons de football, gobelets, médailles d'argent et de bronze allèrent à chacun selon son classement, marques tangibles d'une participation à cette mémorable journée durant laquelle, malgré le mauvais temps, le sport scolaire fut à l'honneur.

Merci donc à tous ceux qui, dans des conditions difficiles, œuvrèrent à la réussite de cette manifestation : commerçants généreux qui offrirent des prix, direction des usines Longines qui fournit gracieusement les appareils électroniques de chronométrage, son secrétariat qui permit la publication polycopiée des classements moins d'une heure après la fin des épreuves, participants méritants et surtout Xavier Frossard et ses proches collaborateurs, excellents dans leur lourde tâche d'organisation.

R. Montavon, Bellelay.

Dans nos écoles normales

La « Feuille officielle du Jura bernois » du 5.10.68 publie une modification du **Règlement d'admission aux écoles normales de langue française du canton de Berne du 1er mars 1963,** selon laquelle les candidats ont à subir un examen de physique **et de biologie** (et non plus de physique seulement), comptant pour une note ; les candidates sont astreintes, comme auparavant, à un examen de culture générale (histoire, géographie, sciences naturelles). Cette nouvelle disposition doit permettre d'éviter une appréciation unilatérale des candidats dans leurs connaissances en sciences naturelles.

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

RAPPORT DE COURS

Initiation à la pédagogie Freinet

Chef de cours : M. Georges Hervé, psychologue scolaire, 65a, rue d'Einsisheim, 68 Wittenheim/Mulhouse (Haut-Rhin, France).

M. Hervé, rattaché à l'Ecole Célestin Freinet de Wittenheim, est l'animateur permanent du groupe « Ecole moderne » du Haut-Rhin. Formé dans les techniques Freinet à Vence, il a pratiqué lui-même cette pédagogie dans des classes primaires françaises avant de poursuivre ses études.

Lieu : école primaire, 2311 Les Emibois.

Le stage nécessitait la mise à disposition d'un grand nombre de locaux. L'école des Emibois répondit admirablement à ce besoin.

Dates : début du stage, lundi 26 août à 9 heures ; fin du stage, samedi 31 août à 17 heures.

Remarque : durant toute la durée du stage, la classe de M. Froidevaux fonctionna comme classe témoin.

PROGRAMME

Lundi, 26

Accueil. Organisation pratique du stage. Visite commentée des locaux.

Test : le directeur du stage soumet aux participants vingt-deux principes pédagogiques, en les invitant à y souscrire, ou à les rejeter. Le test est anonyme. Son dépouillement fournira matière à commentaires au cours des discussions de fin de semaine.

Un exemplaire du test est annexé au présent rapport.

14 heures. « Phillips 66 ». Les stagiaires sont répartis en cinq groupes pour la discussion de thèmes proposés par l'animateur, M. Hervé. Le thème général répond à cette question : « Un stage Freinet, pourquoi ? »

Toutes les six minutes, un rapporteur de chaque groupe résume l'essentiel des idées émises par ses collègues. Il appartient à l'animateur d'en faire la synthèse, d'en dégager les idées forces, et d'orienter la discussion sur une piste nouvelle.

Après la pause, audition d'une bande magnétique. Il s'agit de l'enregistrement d'une conférence présentée par

M. Louis Legrand, chef du Service de la recherche pédagogique à Paris, devant les participants au stage Freinet de Wattwiller (Haut-Rhin) en 1967).

Thème de cet enregistrement : « Ecole d'hier et école de demain. »

La conférence de M. Legrand est l'objet d'une discussion.

Avant de prendre congé, chaque stagiaire, sur l'invitation du directeur de stage, dresse le bilan de la journée par écrit. Il fait état de ses critiques, de ses propositions, et souligne ce qui lui a paru particulièrement positif. Il lui sera demandé d'établir une telle fiche d'estimation à la fin de chaque journée.

De leur côté, les organisateurs s'efforcent de tenir compte des remarques des participants pour la mise au point du programme du lendemain.

Mardi, 27

Il est donné connaissance des fiches critiques établies la veille par les participants, ainsi que du programme de la journée.

Les participants sont divisés en deux groupes selon qu'ils enseignent aux degrés inférieur, ou moyen-supérieur.

a) degré inférieur : « L'apprentissage de la lecture selon la méthode naturelle », démonstration par B. Chapuis, avec participation des élèves de 1re année des Rouges-Terres.

b) Degrés moyen et supérieur : « Le texte libre ». Démonstration par M. Froidevaux, avec la participation de ses élèves.

Discussion au sein des groupes. Il y a lieu de faire une distinction entre « la composition à sujet libre », solution de facilité, et le « texte libre » qui exige une technique bien définie, et qui s'inscrit dans une pédagogie de l'expression. Cette différence est très nettement soulignée par le nouveau plan d'études.

L'après-midi est consacré aux techniques d'impression du texte, et aux techniques d'illustration. Les stagiaires se rendent aux « ateliers » prévus à cet effet, et, guidés par les animateurs, s'initient à l'imprimerie, à la linogravure, à la gravure sur zinc, à l'emploi du linographe, etc.

Il appartient à M. J.-P. Grosjean, maître de dessin à l'Ecole normale de Delémont, de nous entretenir de la place du dessin dans la pédagogie Freinet. Il trace un parallèle entre l'enseignement traditionnel de cette discipline, et le « dessin libre » qui favorise l'expression spontanée. Il souligne la parenté entre le dessin libre et le texte libre.

De plus, s'appuyant sur des documents indiscutables, il révèle l'expression spontanée chez les adolescents, par le moyen du dessin abstrait.

Mercredi, 28

Matinée : travail aux ateliers selon une rotation.

Après-midi :

1. M. Marcel Robert, instituteur à Serrières, assisté de trois de ses collègues, nous présente un montage audio-visuel réalisé par le groupe neuchâtelois de l'Ecole moderne et consacré à l'expression. Discussion.

2. La correspondance interscolaire. Témoignages de MM. G. Varrin et A. Deyber qui relatent l'expérience d'une année de correspondance entre les classes du Bémont et de Soppe-le-Bas dans le Haut-Rhin.

   Les rapporteurs s'attachent à souligner combien la correspondance interscolaire motive et stimule l'expression dans ses formes diverses.

Jeudi, 29

Thème de la matinée : « Activités d'éveil. »

Trois enfants présentent chacun un exposé devant la classe de M. Froidevaux et les stagiaires réunis. Chaque exposé se déroule selon le schéma suivant : exposé du petit conférencier ; questions de la part de l'auditoire ; critique de l'exposé par les élèves.

Discussion.

Après-midi : construction d'un limographe.

Travail aux ateliers.

Soirée débat sur le thème « Regard critique sur l'école » avec la participation de personnalités choisies en dehors du monde enseignant et représentatives de différents secteurs d'activité.

La soirée se déroule en deux temps.

Premier temps : débat en « table ronde » animé par M. Hervé, directeur du stage.

Y participent :

— M. Joseph Frésard, président de commission scolaire, Saignelégier ;

— Mlle von Allmen, élève au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, Saignelégier ;

— M. et Mme Camille Wermeille, agriculteurs et parents, Saignelégier ;

— M. Maurice Jobin, libraire, Saignelégier ;

— M. Jos. Nappez, industriel, Saignelégier ;

— Révérend P. André Chapotte, responsable de la catéchèse pour le Jura et aumônier des équipes enseignantes, Delémont.

Deuxième temps : le débat est élargi à toute l'assistance.

Respectant un principe préétabli, le meneur de jeu maintient la discussion au niveau des buts de l'école, et ne s'attarde pas aux moyens. D'autre part, les organisateurs tiennent à ne pas influencer le débat, en n'intervenant pas, laissant à chacun la responsabilité de ses propos.

Buts de la soirée débat : donner l'occasion, à des personnes en dehors de l'enseignement, de s'exprimer librement au sujet de l'école ; prendre connaissance de leurs opinions ; prendre conscience de la conception que se fait le public des fins de l'école. Il était naturellement impossible de prévoir la tournure que prendrait ce forum d'une part, la teneur et les intentions des interventions faites spontanément dans cette tribune libre d'autre part. Le grand intérêt de cette soirée aura sans doute été de remettre en cause des conceptions qui semblaient figées pour toujours dans une tradition intangible. Et si nombre de problèmes furent soulevés, il s'avéra matériellement impossible d'y répondre sur-le-champ de façon complète et satisfaisante. C'est pourquoi l'ensemble des participants décidèrent de se retrouver pour apprendre à mieux connaître l'esprit et les techniques de la pédagogie Freinet.

Vendredi, 30

Matin : le calcul vivant. Il appartient à M. Robert Daniel, directeur de l'Ecole Freinet de Wittenheim (Haut-Rhin), d'exposer, avec démonstrations convaincantes, les principes du calcul vivant. L'accent fut mis sur la recherche, l'acquisition du sens mathématique, la formation du raisonnement. L'enseignement moderne de la mathématique veut dépasser l'ambition du slogan « apprendre à apprendre », il veut « apprendre à comprendre ».

Après-midi : M. Robert Daniel témoigne de son expé-

rience en mathématique moderne chez les élèves du cours préparatoire. Il indique quelques possibilités de « démarrer » pratiquement dans ce domaine. Le problème du matériel ne doit pas être un frein. Au matériel coûteux proposé dans le commerce, on peut efficacement substituer un matériel de fortune. Et M. Daniel de calculer dans les bases autres que la base 10 avec, pour tout matériel, des gobelets à yoghourt et des bûchettes d'osier.

« L'atelier de calcul » : montage audio-visuel présenté par M. Marcel Robert, de Serrières (NE), assisté de ses collègues.

L'atelier de calcul, édité par la CEL de Cannes, offre, dans trente bandes programmées, le maximum d'observations et d'expériences. Le montage présenté par M. Robert et ses collaborateurs est consacré à la bande N. 17 qui a pour sujet la construction d'une horloge à eau et permet l'étude des minutes et secondes.

En fin d'après-midi, M. Hervé nous présente la riche collection des BT sonores, et nous entretient de leur utilisation. Il nous propose, à titre d'exemples, les BT sonores N. 803 et 830, consacrées respectivement au Hoggar et au Québec.

Samedi, 31

Matin : les stagiaires sont réunis dans la classe de M. Froidevaux pour assister à une assemblée de coopérative scolaire. Discussion.

Après avoir pris contact, tout au cours de la semaine, avec des techniques particulières, les stagiaires prennent part à une discussion au cours de laquelle l'animateur dégage la synthèse et replace les différentes activités de la semaine dans une vision globale de la pédagogie Freinet. Quelques témoignages concrets permettent de mieux comprendre l'organisation du travail à l'aide des plans annuels, hebdomadaires et journaliers, et montrent comment, dans une pédagogie de la vie, il est possible malgré tout de faire face aux exigences du programme officiel.

Après-midi : vu le mauvais temps, il n'est pas possible de réaliser la classe promenade prévue. C'est pour répondre au vœu général des stagiaires que la question des suites pratiques à donner au stage est abordée. Il importe que la coopération soit pratiquée non seulement au niveau des élèves, mais aussi (et d'abord) au niveau des maîtres. Des équipes de travail sont constituées, qui se réuniront périodiquement. D'autre part, des relations seront développées avec le GREM (Groupe romand de l'école moderne) dont les représentants nous ont assuré leur appui.

Remarques

Le stage a été l'occasion, pour les participants, d'échanger leurs expériences, de faire part de leurs réussites et de leurs échecs, de présenter de belles réalisations nées dans leurs classes. Nous citerons le montage audio-visuel réalisé par la classe de M. Alain Crevoisier sur le château fort, le film sur la salamandre, réalisé par la classe de M. Samuel Wahli, de Belprahon, le montage audio-visuel réalisé par la classe de M. Daniel Dask (Mulhouse) sur les oiseaux d'Europe.

Exposition permanente :

Elle a revêtu deux aspects :

1. Travaux d'élèves : dessins, modelages, marionnettes, livres de vie, albums, enquêtes, maquettes, journaux scolaires.
2. Documentation : collection complète des BT (bibliothèque de travail à l'usage des élèves) ; ouvrages de formation pour les maîtres, la plupart édités par l'ICEM (Institut coopératif de l'école moderne).

Conclusions

La pédagogie Freinet ne se borne pas à proposer des techniques, des méthodes et des outils, aussi valables soient-ils. N'en retenir que cet aspect serait négliger l'esprit dans lequel elle doit être pratiquée. L'enthousiasme des participants permet de croire que le but du stage a été atteint, et qu'au travers des diverses techniques proposées, ils ont compris l'unité de cette pédagogie.

Face à la dispersion et à la floraison des méthodes, la pédagogie Freinet offre une cohésion et une vision d'ensemble. C'est sans doute la raison pour laquelle ils ont souhaité le renouvellement d'un tel stage.

Il va sans dire qu'un stage de cette ampleur a posé des problèmes financiers auxquels les organisateurs n'ont pu faire face que grâce au désintéressement des collaborateurs bénévoles. Ceci ne diminue en rien nos sentiments de gratitude à l'égard de la SJTMRS et des organismes officiels qui en ont permis la mise sur pied.

Les Emibois, le 5 septembre 1968.

Les organisateurs :

Laurent Froidevaux	*Georges Varrin*	*Bernard Chapuis*
Les Emibois	Le Bémont	Les Rouges-Terres

TEST

Les critères d'appréciation qu'avaient à choisir les participants au stage étaient les suivants :

V+ : j'accepte la proposition
V? : j'hésite, mais je pense que la proposition est vraie
F? : j'hésite, mais je pense que la proposition est fausse
F+ : je rejette la proposition

1. La rédaction ne doit intervenir, comme ultime application, qu'après les exercices de lecture, de grammaire, de conjugaison, de vocabulaire.
2. Par l'enseignement de la grammaire, de la conjugaison, du vocabulaire, l'enfant acquiert les matériaux de base avec lesquels il construit progressivement et méthodiquement son langage oral et écrit.
3. La conquête de la langue, comme toute conquête vitale, ne se fait pas par analyse et raison : elle se fait naturellement, par rectifications successives, au cours d'essais d'expression motivée.
4. L'enfant s'exprime d'abord et c'est là l'essentiel. La leçon de grammaire ne l'aide en rien à parfaire son langage.
5. Le mot précède toujours le sens. L'enfant parle d'abord et plus tard il découvrira sa pensée dans les mots qu'il emploie. C'est pourquoi le vocabulaire doit s'apprendre par cœur.
6. Le mot, bien loin de précéder le sens et de le faire surgir, n'est rien sans le sens qui fonctionnellement l'appelle et lui donne sa valeur. Il ne faut donner le mot à l'enfant que lorsqu'il en a besoin pour exprimer son idée.

7. L'école primaire doit essentiellement s'attacher à la maturation des formes de raisonnement, au développement de l'imagination, de la curiosité, à l'affinement de la sensibilité et non inculquer de prétendus mécanismes de base.

8. L'école primaire a pour tâche essentielle de donner aux enfants des mécanismes de base (c'est-à-dire les techniques de la lecture, du calcul, de l'orthographe, de l'écriture.

9. Il faut concevoir l'acte pédagogique comme une construction de mots, puis de liaisons syntactiques, enfin d'idées.

10. Le progrès de l'enfant dans la conquête de la langue doit se concevoir comme une mise au point par tâtonnements successifs d'une expression fruste et indigente vers une richesse accrue de vocabulaire et de liaisons grammaticales.

11. Il n'y a en général aucune corrélation entre l'attitude à l'analyse grammaticale et la correction de l'orthographe.

12. L'un des buts essentiels de l'enseignement de la grammaire et de la conjugaison est d'améliorer l'orthographe.

13. On ne fait aucun effort quand on fait quelque chose qui intéresse.

14. On ne fait effort que lorsqu'on est poussé par un intérêt.

15. L'enfant aspire de toutes ses forces à sortir de son état d'imperfection. L'éducation a pour but de hâter cette accession à l'état adulte, d'être raisonnable.

16. L'enfant à tout moment est un être complet, adapté à sa manière originale. Dans son évolution, il va d'un état d'équilibre à l'autre. Il est indispensable qu'il vive pleinement chacun de ces états.

17. L'éducation a pour but essentiel de permettre l'épanouissement maximum de chaque personnalité dans les voies qui lui sont propres.

18. L'éducation a pour but essentiel de transmettre les connaissances et les valeurs de la société afin d'assurer sa survie et son progrès.

19. Il vaut mieux savoir peu de choses mais les avoir découvertes par soi-même car alors on aura appris à apprendre.

20. Les enfants ne peuvent pas réinventer toute la science humaine : c'est au maître de lui apporter une information concise, claire et ordonnée par ses leçons.

21. Une pédagogie qui s'attache à suivre les intérêts des enfants ne peut leur donner le goût de l'effort.

22. Une pédagogie qui prétend imposer l'effort par la menace de punitions ou la promesse de récompenses ne peut que dégoûter les enfants de l'effort.

CINÉMA

A vendre, projecteur 16 mm. sonore, utilisé quelques heures. Six mois de garantie. Occasion unique.
S'adresser au bureau du journal ou au (032) 2 84 67.

Ecole et sport

Le corps enseignant jurassien ne peut plus ignorer actuellement que les élèves qui accomplissent leur dernière année scolaire (nés en 1953) ont la possibilité de participer à l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports (EPGS). D'ici une année ou deux, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin aura mis au point et en activité le nouveau mouvement « Jeunesse et sport », accessible également aux jeunes filles. En attendant cet heureux événement, le bureau cantonal EPGS publie les cours en langue française que je signale à l'intention des collègues que la question intéresse :

Cours fédéraux pour moniteurs EPGS 1968-1969 :

No 28	du 11 - 16.11.68	6 jours	Formation de base
No 32	du 16 - 21.12.68	6 jours	Ski de fond
No 33	du 26 - 31.12.68	6 jours	Ski, formation de base
No 1	du 6 - 11. 1.69	6 jours	Ski, formation de base
No 10	du 24 - 29. 3.69	6 jours	Formation de base

Cours fédéraux pour moniteurs J + S 1968-1969
(cours d'essais) :

No 52	du 5 - 8.12.68	4 jours	Ski, CR, filles
No 53	du 6 - 8.12.68	3 jours	Patinage, CR, filles
No 55	du 9 - 14.12.68	6 jours	Ski, filles et garçons
No 56	du 9 - 14.12.68	6 jours	Patinage, filles

Vous obtiendrez tous les renseignements complémentaires auprès du bureau cantonal EPGS, Papiermühle 17, à 3000 Berne 22.

H. G.

éducateur

Rédacteurs responsables:
Bulletin: R. HUTIN, Case postale No 3
1211 Genève 2, Cornavin
Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces:
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux, Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:
SUISSE Fr. 21.– ; ÉTRANGER Fr. 25.–

Grands et petits voyages à l'étranger

Pour bénéficier sur les routes étrangères d'avantages tels que dépannage gratuit — rapatriement du véhicule et de ses occupants — assistance juridique — envoi de pièces de rechange — assistance technique — indemnités gibier — lettre de crédit — assurances voyage à prix spéciaux, etc...

Livret ETI (Entraide Touring Internationale)

valable une année
dans tous les pays d'Europe et du bassin méditerranéen

Tous renseignements aux offices du TCS et au
siège central du TCS, 9, rue Pierre-Fatio, 1211 Genève 3

Prix : Fr. 20.—

Réservé exclusivement aux sociétaires du TCS

Ecole normale Lausanne

Les postes suivants sont au concours :

1) **Maître d'une classe primaire d'application** — (4e à 6e années, section des maîtres primaires).

Titre exigé : brevet vaudois pour l'enseignement primaire.

2) **Maîtresse d'une classe d'application** — (1re et 2e années, section des maîtresses enfantines et semi-enfantines).

Titre exigé : brevet vaudois pour l'enseignement primaire.

Pour les deux postes, l'entrée en fonctions est fixée au **15 décembre 1968,** mais les candidats choisis disposeront dès cette date d'un temps de préparation de **quatre mois** pendant lequel l'occasion leur sera donnée de visiter des classes en Suisse et à l'étranger.

3) **Maître d'histoire (histoire des doctrines pédagogiques et instruction civique) et év. d'autres branches**

Titre exigé : licence ès lettres, ou licence en droit, ou licence en sciences sociales et politiques ou licence en sciences pédagogiques.

Entrée en fonctions : 14 avril 1969.

Pour les 3 postes :

Traitement : selon statut des fonctions publiques cantonales.

Délai d'inscription : 12 novembre 1968.

Prière d'adresser les offres de service, avec curriculum vitae, au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement secondaire, Lausanne.

Markana 30

le nouveau crayon à pointe fibre de Pelikan, est idéal pour apprendre à écrire, pour dessiner et pour colorier

Ses avantages techniques:
- Il écrit immédiatement
- Il est toujours propre, grâce à son capuchon de sécurité
- Sa réserve de couleur est particulièrement grande
- Ses couleurs sont lumineuses; elles ne barbouillent pas
- Il est vendu à l'unité ou en étuis de 6 ou de 10 couleurs assorties

La couleur stimule le plaisir d'apprendre

Or il est bien connu que celui qui éprouve du plaisir à apprendre travaille mieux. Le Markana 30 est avant tout conçu pour le cours d'écriture. Grâce à sa pointe fine et souple, qui offre néanmoins la résistance nécessaire à la main, les écoliers écrivent aisément, sans crispation, comme le veut l'enseignement suisse. Il en résulte une calligraphie nette, sans bravures, joyeusement colorée, qui ne manque pas d'encourager les petits débutants.

Le Markana 30 convient donc parfaitement aux exercices d'écriture, aussi bien en lettres calligraphiées qu'imprimées, qui sont au programme de la 1ère année. Il se prête aussi remarquablement au dessin et au coloriage.

Jugez-en vous-même en essayant le crayon échantillon que nous vous enverrons **GRATUITEMENT** contre ce bon:

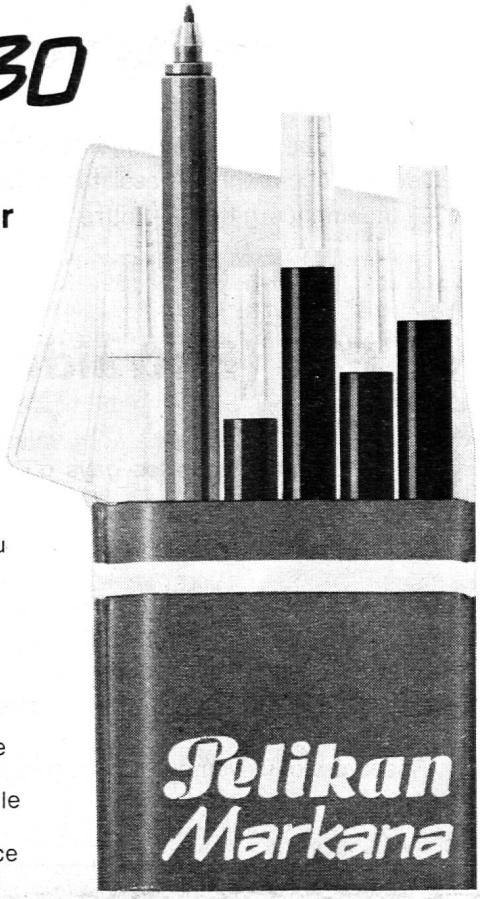

BON 1 crayon à pointe fibre Markana 30
(indiquer la couleur désirée)

Nom, prénom _____

Adresse: _____

Localité: _____

Ecole: _____

A retourner à: Günther Wagner AG
Pelikan-Werk, 8038 Zurich

Deux assurances de bonne compagnie

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Nationale Suisse
3000 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A. Montreux